

REPRESENTATIVITE DES SYNDICATS : TOUT CHANGE !

Dorénavant, **la représentativité des syndicats sera calculée par rapport à l'élection au Comité Technique** qui ne sera plus paritaire. C'est la position commune de 2008 signée par la CFDT, la CGT et une partie du patronat (MEDEF et CGPME) qui en est à l'origine.



La loi du 20 août 2008 basée sur cette position commune a profondément modifié les conditions de représentativité dans le privé. Les accords de Bercy conclus le 2 juin 2008 par la CFDT, la CGT, FSU, Sud-Solidaires la CGC et l'UNSA ont été la transposition de la loi dans la Fonction Publique. Si un syndicat n'obtient pas un siège au Comité Technique, il n'est plus représentatif. De fait, des organisations syndicales pour ne pas disparaître sont obligées de faire des listes communes « contre nature » pour certaines.

Si un nouveau militant arrive dans le département, il ne pourra pas siéger au CT avant les élections suivantes. C'est un exemple parmi d'autres des effets pervers. **FO** n'a pas approuvé un texte qui n'a pour but que de réduire le nombre de syndicats, de formater leur comportement et d'impacter leur financement.

Les candidats **F.O.-DGFIP 60** au Comité Technique

Bernadette PHILIPS-INVERNIZZI	C1	secrétaire départementale, direction, pôle gestion publique	déléguée au CTPD ¹
Olivier VALEYRIE	CP	conseiller syndical, Beauvais, direction, pôle fiscal	délégué au CTPD
Myrham SEGARD	CP	Pôle CE de Creil	déléguée au CTPD
Patricia LECLERCQ	IDIV	Breteil, chef de poste	déléguée au CTPD
Marie-Lyne DOURIEZ	CP	SIP de Clermont	
Geneviève TOMBRET	CP	Attichy	déléguée au CDAS ²
Sandrine NAYROLLES	Insp	DDFiP division des particuliers	
Maryse COZETTE	CP	Creil Municipale	déléguée au CDAS
Jacky DURAND	C2	Équipe De Renfort	délégué au CTPD
Jean-Luc MAYEUR	CP	SIP de Compiègne	
Marie-Christine RAYAUME	C2	Équipe De Renfort	déléguée au CHS-DI ³
Isabelle BOUILLON	IDIV	Beauvais Amendes, chef de poste	
Marie-Andrée SARAIVA	Insp	DDFiP division des professionnels	
Fabrice DUCASTELLE	AAP2	Méru Municipale	candidat liste CAPN ⁴
Patrick SYS	CP	Redevance Audiovisuelle	délégué au CHS-DI
Christian DESJARDINS	C2	Cellule Micro-Informatique	
Odile ROUBAUD	CP	Pôle CE de Creil	déléguée au CTPD
Lydie MACHUELLE	CP	SIP de Clermont	
Stéphanie MURZIN	AA1	Pont-Sainte-Maxence	
Lydia THIEL	CP	SIE de Compiègne Nord	déléguée au CHS-DI

Pour que F.O.-DGFIP 60, syndicat libre et indépendant continue de défendre vos droits, reste un syndicat représentatif dans le département de l'Oise et au niveau national, votez et faites voter massivement pour FORCE OUVRIERE, pas une voix ne doit manquer !

1 Comité Technique Paritaire Départemental (instance actuelle, avant réforme du dialogue social)

2 Comité Départemental de l'Action Sociale

3 Comité d'Hygiène et de Sécurité Départemental Interdirectionnel

4 Commission Administrative Paritaire Nationale